Début de publication: 04.11.2026
Fin de publication: 16.11.2026

COMMUNE DE
MERSCH

AVIS AU PUBLIC – CIRCULATION

Concerne : Modification du règlement de circulation

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 5 octobre 2026 (point 24a de l'ordre du jour) portant modification du règlement général de circulation a été approuvée par le ministère de la Mobilité et des Travaux publics, le 21 octobre 2026 (réf. 8932), et le Ministère des Affaires intérieures, le 29 octobre 2026 (réf. 322/26/CR).

Ladite délibération est déposée pendant dix jours au secrétariat communal et peut être consultée par tous les intéressés.

Mersch, le 4 novembre 2026

pour le collège des Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION COMMUNALE MERSCH

le Secrétaire adjoint

le Bourgmestre